

Compte rendu de la réunion parents
Le mercredi 4 Octobre, à 19h
A l'accueil de loisirs

- **Présents:** - Mr TAUPIN Didier (Maire de la commune)
 - Mme JOLLY Sandra (Responsable de l'Accueil de Loisirs)
 - Une trentaine de parents.

- **Ordre du jour:**
 - Organisation de l'accueil de loisirs
 - Projets année 2017-2018
 - Nouvelle organisation
 - Questions diverses

1- Organisation accueil de loisirs

* **Rappel des horaires d'ouverture:**

- **Périscolaire:** 7h30-8h15 / 16h30-19h.
- **Mercredi et vacances:** 7h30-9h30 (Accueil échelonné)
11h30-12h / 13h30-14h30(Arrivé et départ)
16h30-19h (Départ échelonné).

* **Bilan rentrée 2017:**

- Le périscolaire du matin est plutôt calme, par contre le périscolaire du soir est plus chargé (En moyenne 28 enfants de 6-12 ans , et une vingtaine d' enfants de 3-6 ans)

* **Accueil de loisirs:**

- **Période d'ouverture:** (les horaires d'ouvertures et de fermeture seront misent sur le site internet)

Section enfance : * 15 jours lors des vacances d'Octobre

- * 15 jours lors des vacances de Février
- * 15 jours lors des vacances d'Avril
- * Du 9 au 27/07/18
- * Du 20 au 31/08/18

Section jeunesse : * 2ème semaine des vacances d'Octobre

- * 1 semaine en Février, (lors des vacances de Février la CDC organise 1 séjour ski-neige)
- * 1 semaine en Avril
- * Du 9 au 27/07/18

* **Le personnel:**

- Depuis la rentrée de septembre 2017, quelques changements au niveau du personnel .
- Un organigramme sera affiché à l'accueil de loisirs

* **Pour le périscolaire du matin:** Emilie et Gaëlle

* **Pour le périscolaire du soir:** Sandra et Romy avec les 6-12 ans , et Aurélie et Gaëlle avec les 3-6 ans
Kévin n'est plus présent parmi nous, car son contrat a pris fin en Aout 2017.

* **Pour le mercredi:** Roulement entre : » Émilie, Aurélie, Gaëlle, Romy, Amélie et Sandra »

2- Projets année 2017-2018:

- * Une sortie par semaine sera organisée sur les vacances de Février, Avril, Juillet et Août
- * Des pauses café pour les parents sont organisés 1 fois/semaine (Moments d'échanges et de convivialités), a chaque vacances.
- * Le planning des mercredis est affiché tous les mois à l'accueil de loisirs.

3- Nouvelle organisation Accueil de loisirs:

- * A compter du mois de Novembre 2017, les inscriptions pour l'accueil périscolaire et les mercredis se feront le mois précédant par le biais du site internet.
- * Les feuilles d'inscription seront disponibles , le 1 jour ouvré du mois précédant.
- * La feuille est à remplir et à retourner par e-mail à l'adresse suivant alsh@angliers.fr.

* Modification **du règlement intérieur** , mise en place effective **au 1 novembre 2017.**

* **Pour le périsolaire:** L'annulation ou la modification de la réservation pourra se faire sous réserve d'un délai de prévenance **de 48h ouvrées.**

- Toute absence non avertie dans le délais imparti fera l'objet d'une facturation:

* **Pour le matin:** Forfait de 2,50 euros par enfant

* **Pour le soir:** Forfait de 5 euros par enfant

- Pour toute absence pour raison médicale prévenue hors délai, un certificat médical devra être fourni afin de ne pas être facturé.

* **Pour les mercredi et vacances scolaires:**

- Pour toute annulation , merci de nous prévenir des que possible pour annuler l'inscription,un certificat médical devra être fournis, **pour obtenir le remboursement** de la journée de présence de l'enfant.

Les mercredi et vacances sont payables à l'avance.

Fin de séance 20h